

Ecrit par le 17 avril 2026

Le parking-relais d'Agroparc sera en service en mai 2023



L'Agglomération du Grand Avignon débute les travaux du parking-relais d'Agroparc, près du Parc des expositions, qui comptabilisera 320 places de parking.

Dans le cadre du Plan de déplacements urbains du Grand Avignon, l'Agglomération aménage un nouveau parking-relais afin d'encourager ses habitants et ses visiteurs à prendre davantage le bus et la navette plutôt que leur véhicule personnel pour se rendre en centre-ville. Ce nouveau parking d'Agroparc, qui se situe près du Parc des expositions, vient s'ajouter au quatre existant sur le Grand Avignon.

Les parkings-relais des Italiens, Amandier, Piot et Courtine compte à eux tous 3 350 places et desservent 8 lignes de bus. A ceux-ci devraient s'ajouter le parking-relais Saint-Chamand, dont l'ouverture est prévue en février 2023 et qui comptabilisera 365 places, ainsi que celui d'Agroparc, qui lui devrait être accessible à tous en mai 2023 et comptera 320 places. Viendront ensuite ceux des Angles, de Rognonas et de Réalpanier. Pour ces cinq nouveaux parkings-relais, le Grand Avignon a dû investir un budget total

Ecrit par le 17 avril 2026

de 24 millions d'euros, dont 1,93 millions sont réservés à celui d'Agroparc.



Les élus du Grand Avignon lors du lancement des travaux le jeudi 20 octobre. DR

Le parking-relais d'Agroparc

Le nouveau parking-relais d'Agroparc sera étalé sur 14 942m². Il se composera de 320 places de stationnements dont 8 réservées aux personnes à mobilité réduite, et 4 aux véhicules électriques (une de ces 4 places sera également réservée aux personnes à mobilité réduite). Le parking-relais comptera également un quai pour les bus Intercité, 2 quais pour Orizo et 2 quais pour Chron'hop. À l'entrée du site, il y aura un local vélo fermé avec contrôle d'accès de 10 places et des supports pouvant accueillir 18 vélos, ainsi qu'un abri moto de 12 places.

L'ensemble des voiries et des places de stationnements sont réalisées en enrobé. Les trottoirs piétons et les quais de bus sont en béton désactivé. Le traitement des sols en place par l'incorporation de produits permettant d'améliorer leur performance dans le temps, et ainsi générer des économies importantes de matériaux, de transport et de carburant. Un projet d'installation de panneaux photovoltaïques sera prévu dans un second temps sur

Ecrit par le 17 avril 2026

le site.

Les espaces verts représentent une surface d'environ 2 483m². Les habitants et visiteurs pourront y trouver des îlots de fraîcheur composés d'assises, d'ombrière de type pergola, et des plantations d'albizia et de massifs arbustifs. Près de 50 arbres seront plantés pour apporter ombre et fraîcheur.

Ecrit par le 17 avril 2026



Ecrit par le 17 avril 2026

Le plan du futur parking-relais d'Agroparc. DR

V.A.

Avignon : la navette Cityzen fait peau neuve



La navette Cityzen se modernise avec cinq nouveaux véhicules 100% électriques conçus en France. Le Grand Avignon est la première collectivité en France à inaugurer les 'Bluebus'.

En service depuis 2012, la navette Cityzen est la desserte de l'intra-muros. La Cityzen Italiens dessert le parking-relais des Italiens, situé à l'entrée d'Avignon, côté Rhône, sept jours sur sept. Dans une volonté de toujours proposer à ses habitants une meilleure alternative à la voiture, le Grand Avignon se dote de

Ecrit par le 17 avril 2026

cinq nouveaux véhicules 100% électriques nommés les 'Bluebus'.

Si son design est innovant, son gabarit, lui, ne change pas, afin de rester compatible aux aménagements urbains de l'intra-muros. Elle est conçue pour respecter les riverains car elle est silencieuse et n'émet pas de CO2. Sa batterie, respectueuse de l'environnement, sans solvant, nickel ou cobalt, lui permet jusqu'à 200 km d'autonomie. Elle peut transporter jusqu'à 35 passagers et est facile d'accès pour les personnes en fauteuil roulant ou les poussettes. Le petit plus, sa structure est recyclable à 98% et elle est conçue en France par la société [Bluebus](#) du groupe [Bolloré](#).

V.A.

Avignon intra-muros : la navette Baladine se modernise



Dans un projet de modernisation mais aussi pour faciliter la vie des Avignonnais, le Grand Avignon a mis en service quatre nouvelles navettes Baladine pour mieux desservir le centre-ville.

Ecrit par le 17 avril 2026

Très prisée par les locaux, mais aussi par les touristes, la navette Baladine est une incontournable du [réseau Orizo](#). En service depuis 2007 dans les rues intra-muros, elle permet de se déplacer d'un point du centre-ville à un autre en un rien de temps, et ce, de manière écologique puisqu'elle est 100% électrique. La Baladine transporte 15 000 personnes par an en moyenne et leur facilite l'accès aux commerces de l'intra-muros.

Toujours 100% électriques mais davantage économiques, quatre nouveaux véhicules viennent d'être mis en service. En plus d'être plus silencieuses, ces navettes sont également plus ergonomiques grâce à un gabarit repensé permettant un meilleur confort et une plus grande capacité d'accueil.

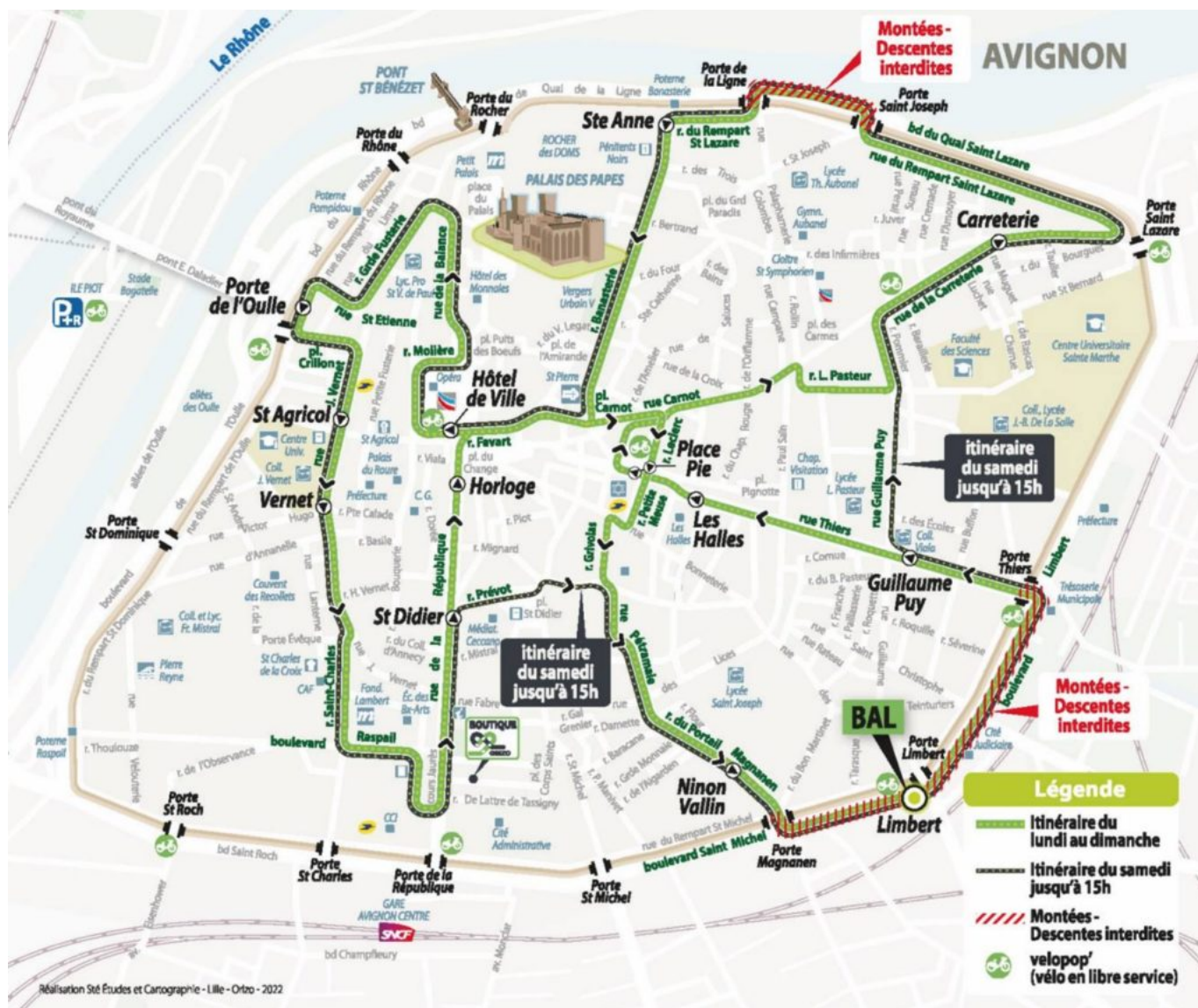
Quels sont les changements ?

Les nouvelles Baladines possèdent 4 places assises et peuvent prendre jusqu'à 8 passagers debout, contre 6 personnes au total pour les anciennes. Chacune possède une rampe électrique automatique pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Un seul point reste inchangé par rapport aux anciennes navettes : [le tarif d'un ticket ou d'un abonnement](#). En revanche, les nouveaux véhicules ont de nouveaux horaires et opèrent sept jours sur sept : du lundi au samedi de 7h à 20h, et le dimanche et les jours fériés de 8h à 19h.

L'autonomie par batterie embarquée permet à ces navettes de rouler toute une journée. Ainsi, l'itinéraire a pu être rallongé. De nouveaux arrêts ont été mis en place, il y a donc davantage de points intra-muros qui sont desservis.

Ecrit par le 17 avril 2026



Le nouvel itinéraire des navettes Baladine.

V.A.

Ecrit par le 17 avril 2026

Grand Avignon : l'Etat va apporter 7,83M€ pour la 2e phase du tramway



Jean Castex, premier ministre, vient d'annoncer les lauréats de l'appel à projets lancé en décembre dernier pour les transports collectifs en site propre et pôles d'échanges multimodaux. Dans ce cadre, le Grand Avignon a obtenu une participation de l'Etat d'un montant de 7,83M€ pour la réalisation de la 2e tranche du tramway de la cité des papes. Cette ligne qui comprendrait 6 stations doit relier le parking de l'île Piot au quartier Saint-Lazare, devant l'université. La portion de 3,2km viendra compléter, d'ici 2025, les 5,2 km de la première ligne reliant la porte Saint-Roch au terminus de Saint-Chamand. Le coût de cette phase 2 est estimé à plus de 61M€.

2,15M€ pour la navette express avec Les Angles

Dans le même temps, le premier ministre a aussi annoncé que l'Etat va participer à hauteur de 2,15M€ à un autre projet de transport du Grand Avignon : celui de navette express entre Les Angles et Avignon.

Ecrit par le 17 avril 2026

Cette liaison prévue d'ici 2024 entre le rond-point Grand Angles et le centre-ville via la RN 100, avec une voie au moins en site propre, comprend aussi la création d'un parking relais de 200 places ainsi que de nombreux aménagement de voirie (budget estimé à 17M€).

187 dossiers retenus pour se partager 900M€

En tout, avec les 2 projets du Grand Avignon, 187 dossiers ont été retenus au niveau national (dont 11 en Paca - voir carte ci-dessous) lors de ce 4^e appel à projets initialement doté d'une enveloppe de 450M€, puis réévalué à 900M€ dans le cadre du plan France relance 2020-2022.

« Le Premier ministre a souhaité que ce montant soit doublé afin de soutenir l'investissement des collectivités territoriales dans un secteur durement éprouvé par la pandémie, » explique le ministère chargé des transports. Pour être éligible, les projets retenus ne devaient pas avoir commencé les travaux à la date de lancement de l'appel à projets, et doivent les démarrer avant fin 2025.

Ecrit par le 17 avril 2026

PROJETS LAURÉATS

Le Premier ministre a annoncé ce mercredi 6 octobre 2021 l'ensemble des projets lauréats ainsi que les subventions de l'État associées. Ces dernières seront délivrées par l'Agence de financement des infrastructures de transport de France après conventionnement avec le porteur de projet. Pour bénéficier de ces subventions, les travaux devront démarrer avant fin 2025.

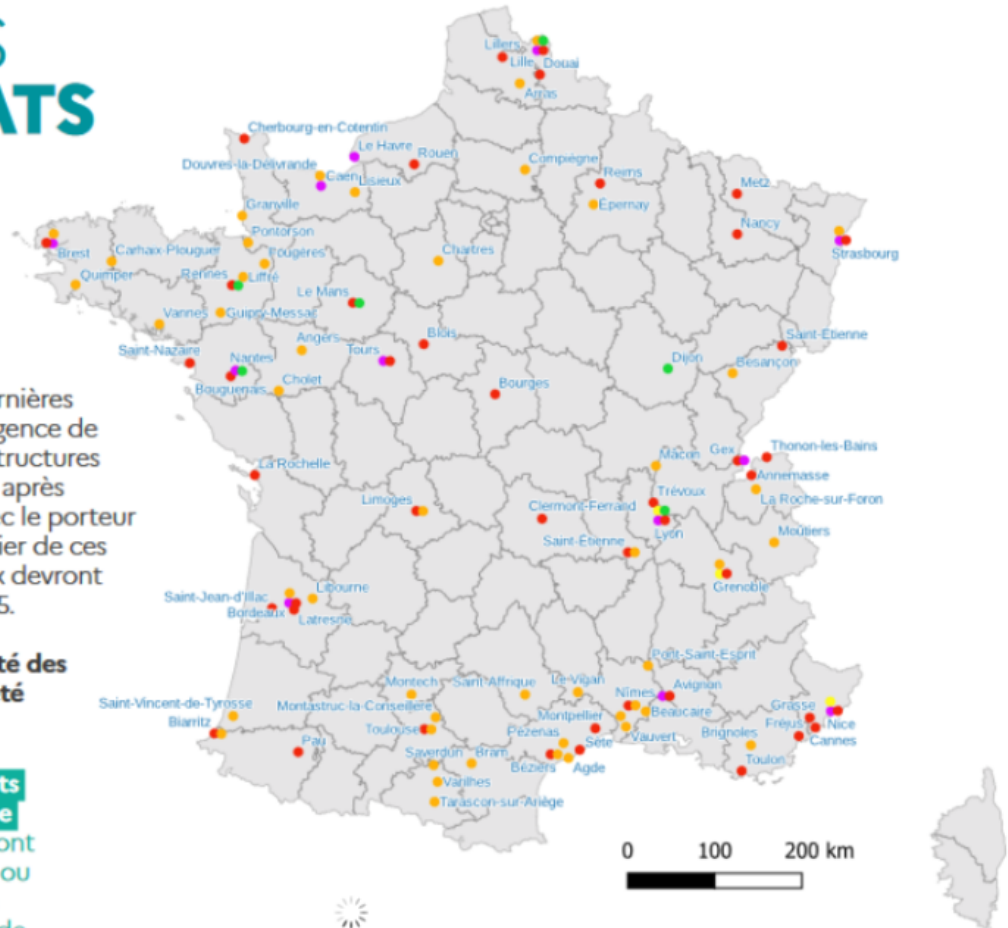
Une très grande majorité des projets présentés ont été retenus (85 %).

95 projets de transports collectifs en site propre ont été sélectionnés, dont 18 dossiers de création ou d'extension de ligne de tramway, pour 858 M€ de subventions au total.

64 projets de pôles d'échanges multimodaux ont également été retenus pour 42 M€ de subventions.

Les taux de subvention rapportés à la dépense subventionnable sont en moyenne de 17 %.

7 projets bénéficient du montant de subvention plafond de 40 M€ à Caen, Le Havre, Lille (x 2), Saint-Denis (La Réunion), Tours et Toulon.



- Amélioration
- Bus à haut niveau de service
- Câble
- Maritime
- Pôle d'échanges multimodaux (PEM)
- Tramway